

Eva SAS
*Députée de la 7^{ème} Circonscription
de l'Essonne
Vice-présidente
de la Commission des Finances*

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le mardi 26 juillet 2016

Madame la Ministre,

Depuis le 18 juillet dernier, début des travaux sur la piste 4 de l'aéroport d'Orly, les communes de ma circonscription subissent de nombreuses nuisances aériennes. En cette période de vacances estivales, je tiens à vous faire part du mécontentement grandissant des habitants.

Je partage ce mécontentement, et pour cause. La population n'a été que peu ou pas informée de ces nuisances prévisibles. Or, nous savons que les bruits non prédictibles ont un impact plus important encore sur l'être humain. Aucune prévention contre le bruit ou sensibilisation aux risques pour la santé n'a été menée. Les personnes impactées subissent ainsi de plein fouet ce changement brutal de leur cadre de vie.

En plus de ces nuisances très difficiles à vivre, il semblerait que de nombreux points réglementaires et engagements ne soient pas respectés, ce qui amplifie le problème. En effet, certaines zones survolées ne devraient pourtant pas l'être, le couvre-feu de 23h30 ne semble pas être respecté, les altitudes de vol aux décollages et aux atterrissages sont anormalement basses et enfin le nombre de rotations est particulièrement élevé. Des témoins nous rapportent que les vols peuvent aller jusqu'à passer toutes les trois minutes au-dessus de chez eux.

Il paraît indispensable d'agir face à cette situation difficile à vivre pour la population. Et ce d'autant plus que des travaux sont prévus pour les trois prochaines années à Orly.

Je tiens également à vous rappeler que j'ai été amenée à vous interpellier malheureusement régulièrement sur les problèmes de nuisances aériennes de l'aéroport d'Orly qui est situé en zone urbaine dense. Notamment dans mes questions écrites du 14 octobre 2014 et du 9 décembre 2014, ainsi que ma question orale du 10 novembre 2015, où je vous faisais part de mes inquiétudes quant aux nuisances sonores en général, et aux trajectoires des vols au départ d'Orly en particulier, notamment ceux à destination de l'outre-mer. Il apparaît en effet que les procédures de vol, qui obligent normalement les avions à effectuer un grand virage afin de prendre de la vitesse et de

l'altitude pour éviter le survol des habitations, ne sont pas respectées. Ceux-ci adoptent une trajectoire plus courte, dite « directe », notamment pour réaliser des économies de carburant. Ceci engendre des nuisances régulières, qui s'ajoutent à celles liées aux travaux qui sont, elles, inaccoutumées.

Dès lors, je vous remercie par avance de bien vouloir veiller à l'information des populations et au respect des procédures de couvre-feu, de trajectoire et de conditions de vol au départ d'Orly, et m'informer des mesures qui seront prises pour réduire au minimum ces nuisances très difficiles à vivre pour les Essonnais lors de cette période de travaux, et au-delà.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, à l'expression de ma parfaite considération.

Eva Sas
Députée de l'Essonne



Copie à M. le Secrétaire d'Etat chargé des Transports